



Ecole de vie et survie en Forêt

Intitulé du Cours/stage/classe : _____

Date de formation : _____

Formulaire d'inscription en stage de formation

Nom (name) : _____

Prénom (surname) : _____

Date de naissance (birth day) : _____

Coordonnées téléphoniques (phone) : _____

Adresse courriel (mail) : _____

Adresse complète (adress) :

Profession : _____

Personne(s) à prévenir en cas d'urgence

Nom / Téléphone(s) : _____

Notes :

-Pour des raisons de sécurité, sachez que votre nom en qualité de participant peut être déclaré aux pompiers, aux forces de l'ordre et/ou en préfecture où a lieu la formation)

-Le formulaire d'inscription doit être dûment rempli et chaque pages doivent être lues et signées.

Les formalités administratives

-Certificat médical de non contre indication à toute activité physique de pleine air et à la pratique de la survie dans la nature (faire lire l'intitulé du stage à votre médecin). Toute personne n'ayant pas de certificat médical sera refusée en formation. Le certificat doit dater de moins d'un mois. Il faut en outre : être capable de marcher 8km par jours, de porter son sac à dos (environ 10KG), de dormir à la belle étoile et de vivre tout ce qu'implique une situation simulée dite de survie(...)

-attestation de responsabilité individuelle et civile et garantie risque corporel (obligatoire)

-attestation d'assuré social et mutuelle complémentaire santé (recommandé d'en posséder une / à apporter durant le stage)

-carte d'identité ou passeport valide (à apporter durant le stage/ un contrôle sera effectué)

-carte de groupe sanguin et/ou carnet de santé

Pour les stages de plus de 3 jours, il faudra en plus :

-attestation de nage libre 50m (lorsque c'est stipulé pour le stage)

-attestation d'assurance rapatriement (pour les stages à l'étranger / ou pour les stagiaires étrangers venant en France

-joindre une petite photo d'identité à votre dossier.

Liste de matériel à avoir pour venir en formation

Cette liste est variable selon le type de formation. Il ne s'agit ici que de la liste pour les stages à thème ou de 3 jours :

- un sac de couchage (température de confort minimale 0)
- un tapis de sol
- un sac à dos de randonnée (35litres minimum)
- un tenue de randonnée (pantalon résistant)
- une bonne paire de chaussure de marche
- une polaire ou pull en laine
- une paire de chaussette de rechange
- un maillot de corps de rechange
- une tenue de pluie (poncho ou veste gore tex, chapeau de pluie...)
- une paire de lunette de soleil (si vous portez des lentilles, prenez également vos lunettes)
- une paire de gant
- un bonnet
- une gourde ou une bouteille d'eau d'1L5
- une gamelle (en métal de préférence) avec une cuillère
- un quart ou un gobelet (en métal de préférence)
- un couteau
- une lampe de poche
- briquet ou allumette
- votre petite trousse de santé personnelle (avec vos médicaments en fonction de vos besoins/demandez à votre médecin/faire une feuille jointe avec la posologie)
- une petite serviette de toilette
- 1 sac poubelle 30 litre
- 1 cahier et 1 crayon pour la prise de note

Convention de stage

Règlement du solde du stage, remboursement et désistement

-Il convient de régler la totalité du stage au plus tard le dernier jour de la date limite d'inscription, jour qui sert de date butoir pour les formalités administratives.

-Vous pouvez régler par chèque ou en espèce.

-Les désistements avant date limite d'inscription sont totalement remboursés. Passée cette date, aucun remboursement ne peut être effectué en vertu des frais engagés sauf cas exceptionnel*.

-Le solde complet du stage est remboursé en cas d'annulation de notre part à tout moment, y compris après la date limite d'inscription.

-*Le solde est remboursé uniquement déduit de 30% si désistement après la date limite d'inscription sur justificatif administratif seulement en raison des frais engagés de notre part(certificat médical d'incapacité, certificat de décès, attestation d'employeur etc)

Divers

-Tout nos stages sont assurés à partir de 4 participant(e)s.

-Nous ne prenons pas plus de 12 stagiaires pour des stages supérieurs à 3 jours en pleine nature. Le maximum de stagiaire prit sur courte durée est de 16 individus.

-Notez que nous privilégions les professionnels pour l'accès en formation.

-Si l'instructeur est mobilisé auprès de professionnel, vous acceptez la possibilité d'annulation du stage à tout moment. Vos dates pourront être reportés ou vot

Ce que le tarif prend en charge

-Les cours théoriques et pratiques dispensés durant la formation

-Les matériels spécifiques « survie » pour le stage prêtés ou offerts

-Les frais éventuels de location de terrain ou d'autorisation de séjour

-Les frais administratifs et de fonctionnement divers

-Divers selon nécessité de stage

Note : Information tarifaire ; Opération non soumise à la TVA en vertu de l'article 293B du code général des impôts. Vous pouvez demander une facture de la prestation de formation.

Ce que le tarif ne prend pas en compte

- Votre matériel personnel (liste de base ci-dessous à compléter suivant le type de formation)
- Votre assurance personnelle en cas d'accident et de rapatriement
- Le déplacement pour venir sur le lieu de stage (billet d'avion, train, essence et autre)
- Tout ce que le tarif ne prend pas en charge (voir ci dessus)

Réglementation des cours, stages et classes de l'Ecole de vie et survie en Forêt

- Une formation survie n'est pas un loisir ou une activité de plaisance pour le week end. C'est une véritable formation dont le but est de vous apprendre à surpasser les difficultés en milieu forestier et d'apprendre à gérer les priorités en situation vitale.

-La formation demande engagement personnel tant physique qu'intellectuel de votre part. Il convient donc d'être parfaitement attentif lors des cours du formateur et de suivre la moindre consigne. La réussite du stage et la qualité de l'apprentissage dépend avant tout de votre engagement dans l'activité.

-Vous êtes tenu de posséder tout le matériel demandé pour la formation.

-Le stage est compris dans une plage horaire large. Il peut être écourté si la formation est terminée avant l'heure. De même, en fonction des paramètres terrain et la capacité d'apprentissage du groupe, le programme peut varier, ou être partiellement tronqué pour garantir la qualité de la formation et la sécurité.

- Pour des raisons de sécurité, il convient de s'en tenir au stricte recommandation du formateur à tout instant du cours, du stage ou de la classe. Il est strictement interdit de quitter le groupe seul ou sans autorisation et de quitter la zone de cours.

-L'Ecole, ses formateurs et personnels encadrants ne peuvent être tenu pour responsables de tout accident arrivant en dehors de leur propre fait. En venant à une formation survie, vous vous engagez en votre nom et acceptez les risques possibles pouvant survenir durant le séjour sur le terrain.

-En cas de blessure résultant de notre propre fait, si vous refusez dans l'instant l'évacuation par voie médicale réglementaire (pompiers, samu, armée, rangers...), l'Ecole, ses formateurs et personnels encadrants seront déchargés de toute responsabilité.

-En cas de départ volontaire durant le stage, le retour, le transport ou hôtel éventuel sont à vos frais et sous votre entière responsabilité.

-La formation contient une activité sensibilisation écologique. Durant le cours/stage/classe, vous vous engagez à laisser le terrain exploité entièrement propre. Sachez que les déchets seront ramassés ou détruits, les abris démontés, toutes traces de passages effacées.

-Pour les cours faisant appelle à la « chasse de survie », sauf cas particuliers et contrées strictement isolés, nous faisons appel à des animaux d'élevage pour apprendre les rudiments d'usage.

-Il est interdit de consommer de l'alcool ou des produits illicites durant la totalité des activités de l'Ecole.

-Fumer est strictement non autorisé (pour des questions de sécurité et de respect des non fumeurs durant la formation). Tout manquement à cette règle vous fera renvoyer du stage.

-Il convient de respecter une stricte neutralité politique et religieuse durant la formation. Tout manquement peut vous faire exclure de la formation.

-Les prises de vue et les photographies sont strictement soumises à autorisation du formateur.

-En raison des frais engagés par l'Ecole, tout désistement à un cours, stage ou classe après les dates limites d'inscription ne pourront donner lieu au remboursement de la prestation.

-Tout manquement aux règles de la présente convention ou non acceptation du fonctionnement de la formation vous fera renvoyer du stage, sans aucune possibilité de remboursement.

Mettre la mention « lu et approuvé » Date et Signature:

Questionnaire médical (à remplir sérieusement et signer)

1) Indiquez votre groupe sanguin (et si vous acceptez les transfusions sanguines)

2) Avez-vous des antécédents médicaux (fracture, entorse, opérations) ?

3) Avez-vous des allergies connues (médicaments, plantes, animaux) ?

4) Fumez vous ou consommez vous de l'alcool ?

5) Avez vous des phobies particulières (eau, chien, araignées, nuit noir, orage...)?

6) PERSONNE(S) A PREVENIR EN CAS D'URGENCE :

Nom : _____

Tel : _____

Adresse : _____

Signature précédée de la mention "informations certifiées exactes"

Note : informations collectées de manière strictement privées et destinées uniquement aux personnels encadrants la formation ainsi qu'aux équipes de secours en cas de nécessité. 7/9

Questionnaire d'entrée en stage

- 1) Avez-vous pratiqué ou pratiquez vous une activité physique ou sportive ? Si oui, à quel rythme (nombre heure par semaine ou par mois)

- 2) Avez-vous déjà une expérience du terrain (randonnée, trekking, armée, profession de terrain ou autre) ?

- 3) Qu'est ce qui vous motive à entrer en formation ? Que venez vous chercher en stage ?

En signant ces documents, vous acceptez l'ensemble de la convention de stage et le règlement de formation, ainsi que le fonctionnement administratif. L'ensemble de ce document fait office de contrat de formation. Paraphez de vos initiales chaque page et signez ci-dessous avec la mention "lu et approuvé".

DATE

SIGNATURE

Formulaire à renvoyer entièrement complété, signé à chaque page avec l'ensemble des documents demandés à l'adresse suivante avant le stage :

EVSF John.C

Czodor Jonathan

Bat K appt 4 clos de la maison blanche

28500 Vernouillet FRANCE

INFORMATIONS LEGALES

ECOLE DE VIE ET SURVIE EN FORET (EVSF)

Czodor Jonathan (C.John), formateur survie spécialisé dans les milieux forestier tempérés et boréaux toutes saisons et sciences de l'éclaireur

Formateur formé aux premiers secours

Siret : 509 903 027 Travailleur indépendant / APE : 8559B « autre enseignement : formateur survie »

John.C (aussi dit C.John) est membre d'une corporation de professionnels de la survie : www.ecole-survie.com

Courriel : surveeforet@gmail.com

Site internet : www.survie-foret.com